



TOLOSALDEA - GOIERRIKO PERTSONA
GORREN ELKARTEA

ASOCIACION DE PERSONAS SORDAS DE
TOLOSALDEA - GOIERRI



XIII FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA EN LANGUE DES SIGNES

BASES DU CONCOURS DE COURTS MÉTRAGES EN LANGUE DES SIGNES 2022

1. PARTICIPANT(E)S

1.1 Les cinéastes/réalisatrices et réalisateurs de courts métrages pourront participer, individuellement ou en groupe. Ceux qui sont mineurs au moment de l'inscription devront avoir l'autorisation de leurs parents ou tuteur légal, et devront remplir le formulaire d'inscription.

2. CONDITIONS D'ADMISSION

2.1 Les courts métrages devront être des originaux et ne pourront pas avoir déjà été sélectionnés lors des précédents concours de GAINDITZEN.

2.2 Les thèmes des courts métrages seront libres, dans le cadre purement cinématographique des récits.

2.3 Les courts métrages devront être réalisés en langue des signes en relation avec la communauté sourde et sourde-aveugle et accompagnés de sous-titrage en langue espagnole.

2.4 Ils devront avoir une durée minimale de 5 minutes et maximale de 30 minutes en comprenant les génériques, le cas échéant. Les formats de fichiers acceptés seront les suivants : MOV, MPEG4 ou AVI et une résolution minimale de 1080p FullHD

2.5 Pourront participer hors concours avec la possibilité d'être dans la programmation :

2.5.1 Des courts métrages qui ont fait la première des festivals ou démonstrations au PAYS BASQUE ou en NAVARRE.

2.5.2 Des courts métrages de moins de 5 minutes.

2.5.3 Des longs métrages et des documentaires.

2.6 Ne pourront pas participer au concours

2.6.1 Des reportages, spots, clips vidéos, ... etc.

3. INSCRIPTION

3.1 L'inscription sera totalement gratuite

3.2 Le délai d'inscription débutera le lendemain de la publication des bases sur la page web suivante : <https://www.gainditzentolosa.com> et se terminera le 4 septembre 2022.

3.3 L'inscription se fera en envoyant la documentation à l'e-mail suivant : deaffilmstolosa@gmail.com



TOLOSALDEA - GOIERRIKO PERTSONA
GORREN ELKARTEA

ASOCIACION DE PERSONAS SORDAS DE
TOLOSALDEA - GOIERRI



- 3.3.1 Formulaire d'inscription rempli .
- 3.3.2 Photographies de l'équipe technique et artistique.
- 3.3.3 Copie de la pièce d'identité / Passeport.
- 3.3.4 Bande d'annonce d'une durée maximale d'une minute, avec une résolution minimale de 720p.
- 3.3.5 Affiche du court métrage dans le format JPG ou PDF et dans le format A3 maximum.
- 3.3.6 La bande sera expédiée par
 - 3.3.6.1 WeTransfer ou similaire à l' e-mail : deaffilmstolosa@gmail.com
 - 3.3.6.2 La plateforme movibeta: <https://festival.movibeta.com/web/controllers/siteController.php>
 - 3.3.6.3 La plateforme Festhome : <https://festhome.com/>
 - 3.3.6.4 Courrier (Sur une clé USB qui ne sera pas retournée) à l'adresse suivante :

**Asociación de Personas Sordas de Tolosaldea-Goierri (GAINDITZEN). Calle
Emeterio Arrese, 2
20400 Tolosa (ESPAGNE)**

3.4 L'inscription sera aboutie lorsque toutes les exigences demandées seront reçues. Aucune nouvelle inscription ou modification de celles déjà effectuées ne sera acceptée après le 4 septembre 2022.

4. PRIX

- 4.1. Les récompenses suivantes seront attribuées.
- 4.2. **PRIX NATIONAL**
 - 4.2.1. Prix au meilleur court métrage : 350 €, Txapela (béret) et certificat.
 - 4.2.2. Prix à la meilleure direction : 100 €, Txapela (béret) y certificat.
 - 4.2.3. Prix au meilleur scénario : 100 €, Txapela (béret) y certificat.
 - 4.2.4. Prix au meilleur montage : 100 €, Txapela (béret) y certificat.
 - 4.2.5. Prix à la meilleure photographie : 100 €, Txapela (béret) y certificat.
 - 4.2.6. Prix à la meilleure actrice : 100 €, Txapela (béret) y certificat.
 - 4.2.7. Prix au meilleur acteur : 100 €, Txapela (béret) y certificat.
 - 4.2.8. Prix au meilleur espoir : 100 €, Txapela (béret) y certificat. Pour la meilleure direction réalisée par une



TOLOSALDEA - GOIERRIKO PERTSONA
GORREN ELKARTEA

ASOCIACION DE PERSONAS SORDAS DE
TOLOSALDEA - GOIERRI



personne de moins de 30 ans.

4.2.9. Prix du public : Txapela (béret) y certificat.

4.2.10. Meilleur court métrage réalisé par ou mettant en scène une personne non-Sourde : Txapela (béret)

4.3. **PRIX INTERNATIONAL**

4.3.1. 1° Prix au meilleur court métrage étranger : 350 €, Txapela (béret) y certificat

4.3.2. 2° Prix au meilleur court métrage étranger: 200 €, certificat

4.3.3. 3° Prix au meilleur court métrage étranger: 125 €, certificat

4.4. Un classement sera fait avec le nombre de nominations que chaque court métrage obtiendra. Il sera doté de 125 € pour les 10 premiers.

4.5. Prix K, décerné par les ciné-clubs de la Province de Guipuzkoa. Statuette en forme de K et les projections du film lors des séances des ciné-clubs.

4.6. L'organisation prendra en charge le séjour (le soir de la projection publique) et un dîner pour une personne représentant chaque court métrage sélectionné pour la compétition. Les frais d'accompagnement et de déplacements depuis votre origine à Tolosa seront à vos charges.

4.7. Si aucun représentant n'assiste à la cérémonie des récompenses, la dotation sera réduite de 50%.

4.8. Si le/la gagnant(e) d'un prix est une personne non-Sourde, il/elle ne recevra pas de dotation.

4.9. Le jury pourra décerner des mentions spéciales dans différentes catégories

4.10. Tous les prix seront assujettis aux impôts sur les revenus.

5. **SÉLECTION**

5.1 Toutes les oeuvres reçues conformément aux bases du concours et répondant aux exigences minimales de qualité et aux conditions techniques, passeront à la phase de sélection.

5.2 Plus ou moins dans le délai d'un mois, la commission sélectionnera les courts-métrages qui seront projetés au Festival. La sélection sera rendue publique sur le site Internet et les réseaux sociaux de l'organisation, et sera communiquée par e-mail à tous les participants.

5.3 L'organisation se réserve le droit de conserver les inscriptions non sélectionnées pour des éditions futures .

6 **PROJECTIONS PUBLIQUES**

6.1 Les projections et la remise des prix auront lieu à Tolosa (Guipuzkoa) **le 22 octobre 2022.**



TOLOSALDEA - GOIERRIKO PERTSONA
GORREN ELKARTEA

ASOCIACION DE PERSONAS SORDAS DE
TOLOSALDEA - GOIERRI



6.2 L'organisation se réserve le droit d'organiser de futures projections au sein de la Communauté Autonome Basque. Si à la suite de ces projections un bénéfice économique est obtenu, il sera partagé entre l'organisation et les auteurs des courts-métrages.

7 DÉROULEMENT DU CONCOURS

- 7.1 Un jury désigné par l'organisation décernera tous les prix sauf celui du public.
- 7.2 Le prix du public sera décidé par un vote du public le même jour que la cérémonie de remise des prix le 22 octobre 2022 à Tolosa.
- 7.3 L'organisation notifiera 4 nominés dans chaque catégorie par e-mail.

8 QUESTIONS GÉNÉRALES

- 8.1 En aucun cas, les concours de courts-métrages qui ne respectent pas les droits humains ou les valeurs démocratiques, ou qui ont un contenu offensant ou irrespectueux envers des individus ou des groupes, ne seront acceptés.
- 8.2 Les auteurs des oeuvres cèdent à l'Organisation du Concours les droits d'exploitation de celles-ci, consistant à reproduire et à diffuser les courts métrages dans le cadre général de ce concours, ou lors d'autres de ses éditions, ainsi que pour des fins publicitaires ou promotionnelles, celles-ci, qui s'exercera toujours avec la reconnaissance en leur qualité d'auteurs.
- 8.3 Toutes imprévues survenant durant le déroulement du XIII Festival International du Cinéma en Langue des Signes, suite à la crise du COVID 19 ou d'une autre situation similaire, non expressément envisagées dans les bases du règlement, seront résolues selon les critères de l'organisation.
- 8.4 Le respect doit être maintenu envers toutes les personnes de l'organisation. Si quelqu'un a des inconvénients, il pourra demander le formulaire de réclamation qui sera à disposition.
- 8.5 La participation à ce Concours implique l'acceptation pleine et entière de son règlement.



TOLOSALDEA - GOIERRIKO PERTSONA
GORREN ELKARTEA

ASOCIACION DE PERSONAS SORDAS DE
TOLOSALDEA - GOIERRI



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

XIII FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA EN LANGUE DES SIGNES PRIX GAINDITZEN 2022

FICHE TECHNIQUE DU COURT MÉTRAGE :

NOM OU ASSOCIATION					
ADRESSE					
CODE POSTAL		VILLE			
PAYS		PORTABLE (WHATSAPP)			
COURRIER ÉLECTRONIQUE					
TITRE					
DURÉE		GENRE			
ANNÉE DE PRODUCTION					
FORMAT VIDÉOGRAPHIQUE MOV ou MP4 et résolution 1080HD FULL		COULEUR		N/B	
BREF SYNOPSIS (RÉSUMÉ)					



TOLOSALDEA - GOIERRIKO PERTSONA
GORREN ELKARTEA

ASOCIACION DE PERSONAS SORDAS DE
TOLOSALDEA - GOIERRI



	PRÉNOM ET NOM DE FAMILLE	ENTENDANT(E)/ NON-SOURD(E)?
DIRECTION		
MONTAGE		
SCÉNARIO		
PHOTOGRAPHIE		
ACTRICE		
ACTEUR		

Conformément aux dispositions de la Loi Organique 15/1999 sur la protection des données personnelles,

Je soussigné(e) Monsieur / Madame

Avec pièce d'identité ou passeport

J'autorise l'Association des Personnes Sourdes de Tolosaldea – Goierri "GAINDITZEN" de Tolosa (Guipuzkoa) à utiliser mes données exclusivement aux fins liées à ma demande de participation, connaissant le droit d'accéder, de modifier et d'annuler la saisie de mes données selon les termes établis dans la législation en vigueur :

Signature

Fait à le

Inscription au registre des associations du Gouvernement Basque avec le N° AS/G/10132/2002-GIF G 20792073

SIGNATURE :